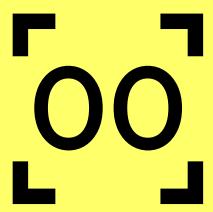
WEBINAIRE

Caroline CohenThe French Law Practice

Souleymane-Jean Galadima Sapians



les expatrié(e)s à Londres





Introduction

Sapians: qui sommes-nous?



Prenons RDV

Le savoir-faire offre et services d'iVESTA, multi-family-office leader

- → Fondé en 2016
- → 100 investisseurs-entrepreneurs
- → 5Mds€ d'encours conseillés
- → Meilleur multi family-office depuis 2019
- → **1**er FO à mission (label B Corp)



Le pragmatisme et l'efficacité grâce à la technologie de Mata Capital IS

- → Société de gestion fondée en **2015**
- + de 2Mds€ d'encours sous gestion
- → + de 40 collaborateurs
- → dont 8 développeurs full-stacks internalisés



Offre exclusive



Ingénierie patrimoniale



Réseau de partenaire





Création de feeders sur mesure



Expérience d'investissement digitale

Le premier family-office digital qui recentre vos possibilités d'investissement pour mieux accompagner votre réussite.

A chaque investisseur, son accompagnement



NEOPHYTE pédagogie & simplicité

- → Réalisation d'une synthèse patrimoniale en ligne et sans engagement.
- → Accès à nos équipes de family-officers pour comprendre notre méthodologie et notre sélection resserrée de solutions.
- → Consultation de nos ressources de formation et invitation à des évènements permettant de monter en compétence et rencontrer d'autres investisseurs.

EXPERT autonomie & efficacité

- → Parcours 100% digital pour accéder à l'ensemble des données sur notre sélection de solutions.
- → Participation à des **webinaires** avec les gérants des fonds.
- → Frais transparents et adaptés à une clientèle exigeante.



COMPLEXE accompagnement global



- → Audit patrimonial complet
- → Coordination d'un réseau de professions complémentaires, présélectionnées (avocats, notaires, expert-comptables...)
- → Planification patrimoniale et allocation d'actifs pour servir cette stratégie.



Réaliser mon audit patrimonial

Accéder aux solutions

Prendre rendez-vous

Notre périmètre d'intervention





Ce que nous pratiquons

- → **Audit** de votre situation, identification des axes d'améliorations
- → Planification patrimoniale en appliquant
 méthode Sapians à vos besoins spécifiques
- → Sélection et allocation en architecture ouverte de placements financiers et alternatifs
- → Souscription et suivi de participation digitalisées et réponse en moins de 24h à vos demandes
- Prévoyance, succession, structuration juridique et fiscale

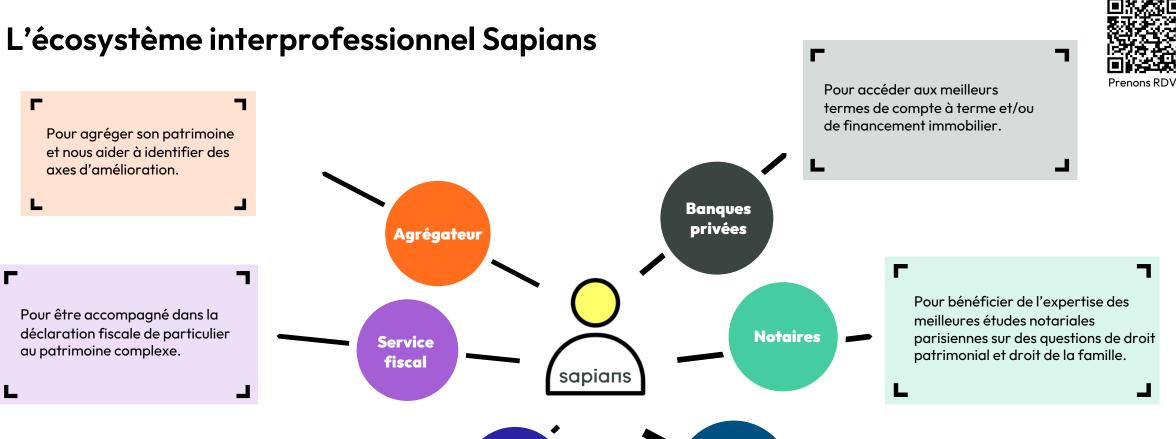




Ce que nous ne pratiquons pas

- Solutions de **défiscalisation à la souscription**
 - (FCPI, FIP, Pinel...)
- → Frais d'entrée
 - Sauf quand la solution n'offre aucune rétrocession sur encours.
- → Empilement de frais directs et indirects :
 - Comme on peut le voir en assurance vie : Frais du contrat
 - + Frais de gestion sous mandat
 - + Frais des fonds sous-jacents...
- **Rétention** de clients
 - Libre à vous de continuer à être conseillé par ailleurs ou de transférer vos avoir auprès d'autres conseillers en cas d'insatisfaction.





Pour structurer et tenir la comptabilité de sa holding.

Experts-comptables

Avocats fiscalistes

Pour être conseillé par des professionnels réactifs et compétitifs en droit fiscal et international.



Présentation du cabinet The French Law Practice





Un acteur de référence dans la gestion immobilière

Le cabinet d'avocat The French Law Practice, basé à Londres, est spécialisé dans la fiscalité franco-britannique des particuliers et traite de toutes les problématiques fiscales entre les deux pays et notamment en termes de transfert de résidence fiscale, plus-values, régime des impatriés, planning successoral et droits de succession.

En quelques points :

- The French Law Practice a été créé par Caroline Cohen en 2009 et est déjà l'un des principaux cabinets d'avocats français à Londres.
- Un accent particulier est mis sur la fiscalité et la planification successorale.
- La plupart des clients ont une dimension internationale dans leur patrimoine et beaucoup ne sont pas domiciliés au Royaume-Uni.
- Nous travaillons directement avec les plus grandes banques privées mondiales, des institutions financières, des assureurs, des Trustees, des personnes fortunées et leurs familles.
- L'objectif est de fournir aux clients un service de qualité et personnalisé, en leur offrant des conseils clairs et complets sur leurs affaires en France et au Royaume-Uni.



Caroline Cohen

Avocate au barreau de Paris

Solicitor in England and Wales

****** +44 (0)2074 831 114

caroline.cohen@tflp-london.com





DMMO

7 Fiscalité britannique & Investissements

Ce que change la loi de finance 2024

Q&A



Fiscalité britannique & Investissements

Les résidents non-domiciliés : définition





La notion de domicile, une question d'intention









Des tests de résidence à analyser en **3 étapes**:

- Automatic Overseas Tests
- Automatic UK Tests
- Sufficient Ties Tests

NB: Dans tous les cas, une personne est automatiquement résidente si elle passe **plus de 183 jours** (se calculant en nuitées) au Royaume-Uni au cours d'une année fiscale britannique, sans besoin d'analyser les autres critères de résidence.



La notion de résidence, une question de **fait** :

Tests clairs mais stricts (*Statutory residence tests**) en force depuis le 6 avril 2013

Le régime actuel de la *remittance basis*



A quoi sert d'être résident non domicilié ?

Un régime gratuit* pendant **7 ans et applicable jusqu'à 15 ans**

Non-imposition des revenus et des plus-values réalisés *offshore* à condition de :

- **ne pas les rapatrier** au Royaume-Uni
- **séparer son « clean capital »** de ses revenus et plus-values (ségrégation des comptes)

→ La *remittance basis* charge

0 à 7 ans de résidence fiscale	7 à 12 ans	12 à 15 ans	Après 15 ans de résidence fiscale	
Régime gratuit *mais pas automatique	Forfait de £30,000	Forfait de £60,000	Deemed domicile: imposition mondiale des revenus et plus-values qu'il y ait rapatriement ou non	





	REVENUS GLOBAUX	IR	DIVIDENDES	LOYERS NETS DE CHARGE	PV FINANCIER	PV IMMOBILIER	ASSURANCE-VIE
Exonération			500£				5% du montant des primes
Basic rate	12570£ <rg<50270£< th=""><th>20%</th><th>8,75%</th><th>20%</th><th>10%</th><th>18%</th><th>20%</th></rg<50270£<>	20%	8,75%	20%	10%	18%	20%
Higher rate	50271£ <rg<125140£< th=""><th>40%</th><th>33,35%</th><th>40%</th><th>20%</th><th>28%</th><th>40%</th></rg<125140£<>	40%	33,35%	40%	20%	28%	40%
Additionnal rate	RG>125140£	45%	39,35%	45%	20%	28%	45%



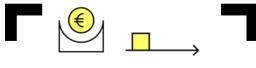
Exemple: méthode Sapians pour déterminer vos poches d'investissements





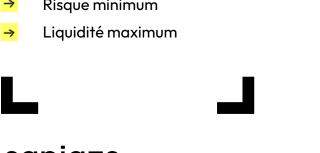
Nous vous aidons à déterminer vos poches d'investissements, et leurs rôles dans votre allocation. Une **approche méthodique** est indispensable pour

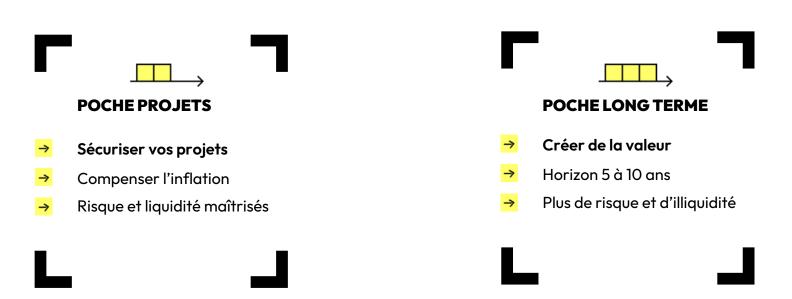
gérer votre patrimoine de manière rationnelle et efficace.



POCHE DE SECURITE

- Couvrir vos imprévus
- Risque minimum





Exemple: La méthode Sapians pour construire votre allocation





S'inspirer des investisseurs institutionnels:

Les endowments funds américains (fonds de dotation) ont une stratégie de diversification qui a **fait ses preuves** sur la durée et dont le modèle est applicable dans une certaine mesure à nos investisseurs privés.

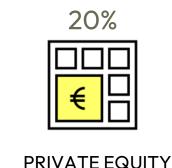
A droite, allocation moyenne des endowments, à mettre en perspective avec votre patrimoine personnel (hors liquidités immédiates et patrimoine immobilier)

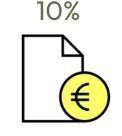




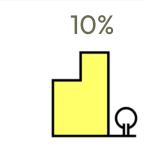


60%





PRIVATE DEBT



ACTIFS RÉELS



Déjouer le piège de la corrélation :

Il n'y a pas de vraie diversification sans décorrélation. Or, par exemple. les mandats bancaires traditionnels sont fortement corrélés aux actions mondiales, là où d'autres classes d'actifs apportent une forte diversification, notamment le non coté. D'où l'intérêt d'analyser et d'organiser vos investissements à travers le prisme de la décorrélation.



Exiger une offre just focus:

Le « plus » ne garantit pas le « meilleur », c'est pourquoi nos équipes identifient pour vous les solutions les plus pertinentes : ils analysent le contexte macro-économique, les sociétés de gestion, leurs stratégies d'investissement, leurs gérants, leurs track records, leurs frais...



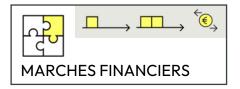
Les solutions d'investissement présentées par Sapians comportent un risque de perte totale en capital. Il n'y a pas de rendement minimum garanti, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Les bonnes nouvelles de la loi de finance 2024 pour les expatriés à Londres

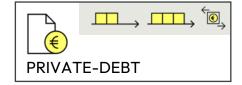
Exemple: La sélection Sapians pour chaque classe d'actifs



Grâce à la puissance et au réseau de notre communauté d'investisseurs iVesta, nous avons accès aux meilleures opportunités d'investissement. Notre **expertise** nous permet d'effectuer un travail de recherche permanent pour identifier les **équipes** et **les solutions d'investissement**, les plus performantes et les mieux adaptées aux conditions de marché.











FONDS OBLIGATAIRES

PRODUIT STRUCTURÉ

CRYPTO-ACTIFS













Exemple : fiscalité britannique sur les placements proposés par Sapians

CLASSE D'ACTIFS	ASSET MANAGER	PERFORMANCE CIBLE	TYPE DE REVENUS	FISCALITÉ UK (HIGHER RATE)
Private Equity	Thoma Bravo / Bex / Apollo / Goldman Sachs	15%	PV financières	20%
Dette Privée	Andera	12%	Dividendes	39,35%
Infrastructures	Kartesia (Flexam)	9%	Dividendes	39,35%
Immobilier Value-Add	Mata Capital	10%	PV financières	20%
ETF actions	Fidelity / Blackrock	8%	PV financières	20%

- → Chacun de ces placements peut être souscrit en direct, via un compte-titre ou au sein d'un contrat d'assurance-vie de droit Luxembourgeois
- → L'enveloppe d'investissement peut modifier la fiscalité des placements (assurance-vie)

Attention : ces données sont présentées à titre indicatif et ne sauraient constituer un conseil personnalisé. Les performances affichées sont des objectifs et ne constituent pas un rendement garanti.

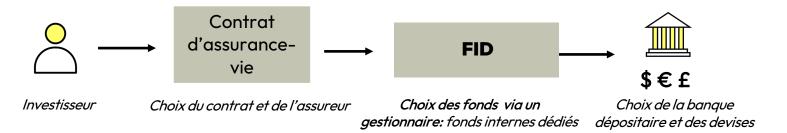
sapians

ROADMAP PATRIMONIAL 06 2023

Contrat d'assurance-vie de droit luxembourgeois



Quelles sont les spécificités du contrat luxembourgeois?

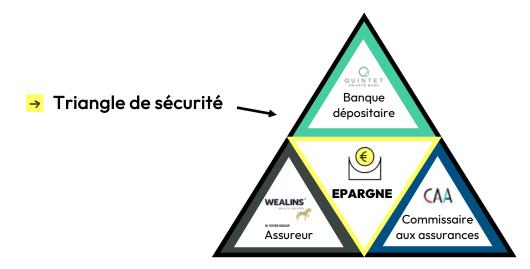


Vaste choix des supports et possibilité d'apporter des titres

- Accès à des poches de gestion multiples.
- Possibilité de libeller son contrat en devise étrangère

Quels sont ses **avantages**?

- Superprivilège des créanciers
- → Sortie de la loi Sapin 2
- → Garantie sur la totalité des fonds en cas de faillite de l'assureur



FISCALITE

Suit la fiscalité du pays de résidence de l'investisseur.

→ Au Royaume-Uni:

Rachat <5%/an du montant versé

- Régime fiscal favorable pour les contrats investis en clean capital
- Report d'imposition (sous conditions)
- Report cumulable jusqu'à 100% des primes versés

Rachat >5% du montant versé

■ Imposition à l'IR

→ En cas de retour en France :

- Prélèvements sociaux : 17,20%
- Impôt sur le revenu (PFU):
 - Contrat <8 ans: 12,80% IR
 - Contrat >8 ans: 7,5% IR (après abattement de 4600€ pour les célibataires et 9200€ pour un couple, pour les versements <150K€)

заріапѕ



62

Ce que change la loi de finance 2024

Système actuel et des changements à venir?



SYSTÈME ACTUEL

Principe de la *Remittance basis* (régime actuel)

- → Revenus et plus-values exonérés d'impôt UK s'ils ne sont pas rapatriés
- Régime fiscal particulièrement avantageux pour des **placements réalisés en France**.



SYSTÈME À VENIR

La réforme du budget 2024 (forte probabilité) :

- → **Suppression du** *Remittance basis* à compter du 6 avril 2025
- → Les revenus, qu'ils soient rapatriés ou non, seront fiscalisés aux UK (avec application convention fiscale pour éviter la double imposition)

La réforme du budget 2024





Un nouveau régime :

- Basé uniquement sur la notion de résidence et non plus sur le domicile.
- Applicable à compter du 6 avril 2025.



Un régime applicable pendant 4 années fiscales

seulement pour les personnes qui n'ont **pas été résidentes** fiscales du Royaume-Uni au cours des **10 années fiscales précédentes**.



Un régime plus favorable que celui de la « remittance basis »:

- Non-imposition des FIG (Foreign Income and Gains) même en cas de rapatriement
- Après 4 ans, imposition mondiale des FIG qu'il y ait rapatriement ou non

Les mesures provisoires





Des mesures de rapatriement facilitées :

Les personnes qui ont déjà fait la demande pour la remittance basis dans le passé pourront, à compter du 6 avril 2025, **rapatrier leur FIG** (pre-6 avril 2025) au UK à un **taux réduit de 12%** pendant les 2 années fiscales 2025/2026 et 2026/2027.



Une réduction d'impôt sur les revenus de 50% :

Pour **l'année fiscale 2025/2026** uniquement pour les personnes **déjà résidentes** qui auraient pu bénéficier de la remittance basis (et qui ne sont pas éligibles au régime des 4 ans).



Réévaluation des biens au 6 avril 2019 :

Pour les personnes déjà résidentes qui auraient pu bénéficier de la remittance basis au 6 avril 2025.

Et maintenant?



Nouvelle élection en juillet 2024

Attente les résultats de la consultation

Impacts sur les nouveaux arrivants?

Focus succession pour les résidents non-domiciliés





BIENS MOBILIERS

Pour la dévolution d'une succession, le Royaume-Uni va appliquer la **loi du domicile** du défunt à tous ses biens meubles.

→ Les biens meubles en France d'un domicilié britannique suivent donc en principe la loi anglaise. De même les biens meubles en France d'un non domicilié (français expatrié au UK) vont suivre la loi française



BIENS IMMOBILIERS

En revanche, pour les biens immobiliers, le Royaume-Uni va appliquer les règles de dévolution successorale du **pays du lieu de situation** du bien immobilier.

Il s'agit de la *lex situs rule.*

→ Les biens immeubles en France d'un résident britannique suivent donc en principe la loi française par renvoi (sauf élection pour la loi de leur nationalité dans leur testament).

Evolution des droits de succession



REGIME ACTUEL

- → Les résidents non domiciliés, qu'ils aient ou non opté pour la remittance basis, ne sont pas soumis aux droits de succession sur leur biens situés en dehors du Royaume-Uni pendant 15 années fiscales
- → Après 15 ans, ils deviennent *deemed domiciled* et l'ensemble de leur « *estate* » est soumis aux droits de succession
- → Taux fixe de 40% après un abattement général de £325,000

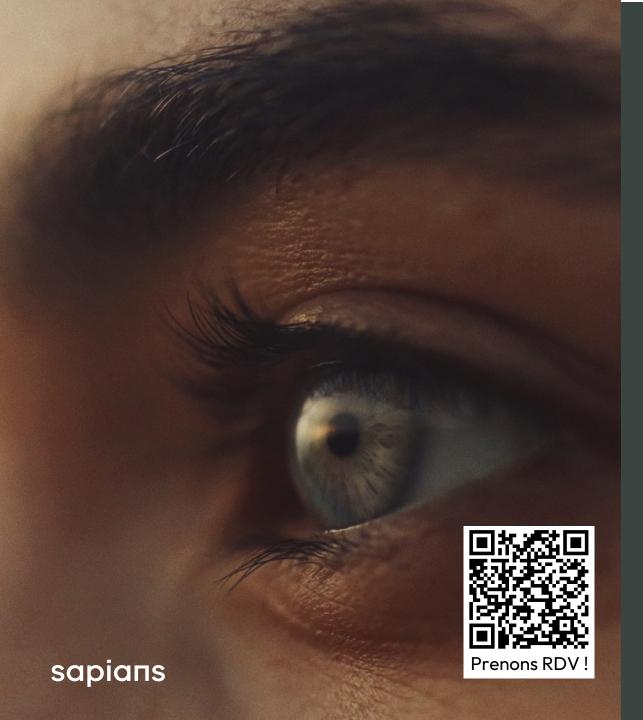


REFORME EN CONSULTATION

- → Un nouveau régime, qui devrait être applicable à compter du 6 avril 2025, basé uniquement sur la résidence
- → Applicable aux personnes (quelle que soit leur nationalité ou domicile) qui sont résidentes fiscales du UK depuis 10 ans.
- → Après 10 ans de résidence, l'ensemble de leur *estate* serait soumis aux droits de succession quel que soit leur domicile.



A39



Pour toute information complémentaire :



Caroline Cohen

Avocate au Barreau de Paris Solicitor in England and Wales

+44 (0)7 97 1 616 893 caroline.cohen@tflp-london.com

organisé et animé par Sapians, family-office digital



Souleymane-Jean Galadima

CEO et co-fondateur de Sapians

+33 (0)6 99 71 59 54 souleymane@sapians.com

Prenez rendez-vous sur sapians.com

Merci